

VIVRE EN  
SEINE-ET-MARNE

VAL-D'EUROPE

**Première  
manifestation  
chez Auchan**

**R**ASSEMBLEMENT, distribution de tracts aux clients et signature de pétition... Ce matin à partir de 10 heures, l'hypermarché Auchan, au cœur du centre commercial du Val-d'Europe connaîtra sa première manifestation de salariés, depuis l'ouverture en octobre 2000, à l'appel de la CFDT. Le syndicat réclame la réintégration d'un employé mis à pied depuis le 8 octobre pour avoir protesté par écrit auprès de la direction après avoir essuyé un refus pour un congé exceptionnel. Cet employé d'Auchan depuis sept ans avait demandé à s'absenter pour accompagner sa mère mourante. Depuis, son badge d'accès lui a été retiré et il est payé pour rester chez lui. L'hypermarché emploie plus de 500 salariés.

**LOGNES Sécurité  
routière au collège  
de la Mallière**

**V**INCENT ÉBLÉ, président PS du conseil général de Seine-et-Marne, se rendra demain à 9 h 30 au collège de la Mallière à Lognes. Il remettra à cette occasion les livrets d'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) aux élèves de 5<sup>e</sup>. L'objectif est de les aider à préparer leur ASSR, un document indispensable pour la conduite d'un scooter (dès 14 ans) et la conduite accompagnée en voiture (dès 16 ans), tout comme pour l'obtention du permis de conduire.

**Quels tarifs  
pour les services  
municipaux ?**

**L**E CONSEIL MUNICIPAL qui se réunira ce soir à 19 h 30 en mairie déterminera les tarifs d'un certain nombre de services rendus par la municipalité pour l'année 2008 : tarifs de la restauration scolaire, des centres de loisirs et des centres d'accueil, des études surveillées, de la ludothèque ainsi que de la location de la salle des fêtes familiales.

**BROU Semaine  
du jeu de société**

**P**OUR la troisième année d'affilée, la ludothèque de Brou participe, jusqu'à vendredi, à la Semaine nationale du jeu de société. Les enfants à partir de 5 ans pourront s'initier gratuitement aux jeux de réflexion, de hasard ou de réflexes proposés par la ludothèque. Vendredi de 20 heures à 22 heures, une soirée pour adultes sera dédiée aux jeux d'ambiance.

Renseignements : 01.64.26.66.62.

**CHELLES Paul  
Athuil toujours vert**

**L**'ADJOINT AU MAIRE de Chelles en charge de l'écologie urbaine et de la circulation est bien encarté chez les Verts, et non au Parti socialiste, comme nous l'indiquions dans notre édition du 9 novembre.

**Coulommiers****Le PS a inauguré  
sa permanence**

**L**E LOCAL DU 34, rue du Général-Leclerc était un peu exigu, samedi, lors de l'inauguration de la permanence PS de

Coulommiers. Fuyant le mauvais temps, on se réfugiait à l'intérieur cosy avec sa comtoise, sa lumière tamisée et ses cadres accrochés au

mur. Laetitia Martig, qui tentera en mars de ravir la mairie à l'UMP Guy Drut, et également candidate à la cantonale, a rassemblé des socia-

listes, comme le président des Républicains et élus de Seine-et-Marne, Yannick Bodin, ou encore la sénatrice Nicole Bricq — dont on se souviendra de la maxime que n'aurait pas reniée un Premier ministre chiraquien : « Il n'est de bataille perdue que celle qui n'est pas gagnée » !

Etaient aussi présents des « partenaires », qu'on appelle ainsi tant que les pourparlers ne sont pas terminés : Daniel Guérin, conseiller régional MRC, Claude Lillemann, secrétaire du PC Coulommiers-La Ferté-Gaucher, ou encore Yvon Trégoat, représentant local des Verts. David Charpentier (PRG) était excusé. Laetitia Martig s'est engagée à veiller « à ce que personne ne reste sur le bord du chemin. On va frapper aux portes, faire les marchés et proposer une alternative aux habitants de Coulommiers et du canton », a-t-elle expliqué avec l'énergie qui la caractérise. « C'est comme ça qu'on gagnera ! » Dans les prochaines semaines, la candidate entend « engager un dialogue approfondi dans chacun des quartiers de Coulommiers ».

GILLES CORDILLOT



**COULOMMIERS, SAMEDI.**  
La socialiste Laetitia Martig (au premier plan) se présentera contre Guy Drut en mars prochain. (LP/G.CO.)

**Charles Saadia candidat  
à Courpalay**

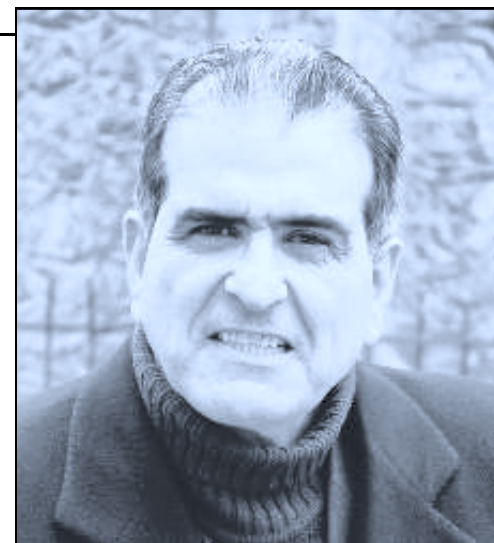
**D**EPUIS qu'il s'est installé, en 1991, à Courpalay, Charles Saadia a, il l'assure, « suivi la grande majorité des conseils municipaux. Mais je ne disposais pas d'assez de temps pour me présenter ». Maintenant, à 57 ans, alors qu'il a cédé son entreprise agroalimentaire pour se limiter à gérer des chambres d'hôtes dans sa commune, il se sent prêt à prendre en main les destinées de Courpalay.

La vie « publique » communale de ce cinquagénnaire, qui a passé quinze ans de sa vie professionnelle aux Etats-Unis et a épousé une Américaine, ne se limite pas à la fréquentation des conseils. « J'ai joué au foot dans le club local, comme mon fils, et j'y ai occupé le poste de vice-président, énumère-t-il. J'ai été dans les premiers à constituer l'association Touche pas à mon ciel avec Jean-Marc Degauchy. Enfin, en 2001, j'ai

créé Vivre à Courpalay, une association de défense de l'environnement, sorte de poil à gratter la mairie. »

S'il se présente, c'est que Charles Saadia est persuadé que l'équipe en place pourrait nettement mieux faire pour le village. « Les choses traînent en longueur, assure-t-il. Le gymnase attend toujours sa rénovation imposée par la tempête de 1999. Le dossier de l'école maternelle n'en finit pas. A ces deux dossiers clés s'ajoutent les routes, la déviation de la D 231, les relations intercommunales dans le cadre des Sources de l'Yeres, la gestion et la qualité de l'eau. Enfin, la piscine. Je suis persuadé qu'il faut la transférer à l'intercommunalité afin de la couvrir et de la mettre à la disposition de la population toute l'année. »

GEORGES BLOND



**COURPALAY, MERCREDI DERNIER.**  
Charles Saadia souhaite ramener le petit commerce et l'artisanat à Courpalay. (LP/G.B.)

**Lagny****Le tribunal d'instance recrute  
des conciliateurs**

**U**N LITIGE avec votre voisin qui laisse toute la journée son chien aboyer, seul à la maison ; un désaccord avec votre opérateur de téléphonie mobile ou encore une somme d'argent prêtée que vous ne parvenez pas à récupérer... Le conciliateur de justice peut vous éviter un procès long et coûteux. Le tribunal d'instance de Lagny recrute actuellement des bénévoles chargés de régler à l'amiable ce genre de litiges. Et ce, pour intervenir sur

les neuf cantons du ressort de Lagny\*.

Un conciliateur de justice est un collaborateur occasionnel et bénévole. Ce qui ne l'empêche pas de prêter serment devant le premier président de la cour d'appel avant de commencer à exercer ses fonctions. Il est tenu à l'obligation de réserve et de secret et doit présenter un rapport annuel d'activité au premier président et au procureur général de la cour ainsi qu'au juge d'instance.

Plusieurs conditions sont requises pour être nommé conciliateur : être majeur, jouir de ses droits civiques et politiques et n'être investi d'aucun mandat électif dans le ressort de la cour d'appel d'exercice. Surtout, il ne doit pas exercer d'activité judiciaire à quelque titre que ce soit (délégué du procureur, médiateur, assesseur, gérant de tutelle...) et justifier d'une expérience en matière juridique d'au moins trois ans, sans condition de diplôme. Le candidat doit adresser

une lettre de motivation manuscrite au juge d'instance duquel il souhaite dépendre pour assurer ses fonctions, ainsi qu'un CV et les justificatifs attestant d'une expérience de trois ans en matière juridique.

G.Co.

\* Chelles, Claye-Souilly, Mitry-Mory, Lagny-sur-Marne, Thorigny-sur-Marne, Noisiel, Torcy, Champs-sur-Marne et Vaires-sur-Marne.